

# Couvert Forestier

La lettre de la coalition mondiale des forêts  
sur la politique forestière internationale

N° 15 / Mars 2005

## Couvert Forestier : brève description

*Couvert Forestier*, dont voici le 15<sup>e</sup> numéro, est la lettre de la Coalition mondiale des forêts (CMF), une coalition créée par un groupe d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations de peuples autochtones (OPA) en vue de faciliter leur participation avisée aux réunions intergouvernementales sur les forêts. *Couvert Forestier*, qui paraît quatre fois par an, présente les comptes rendus de diverses ONG et OPA sur les plus importantes de ces rencontres, ainsi qu'un calendrier des réunions à venir. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Coalition mondiale des forêts, de ses membres fondateurs ou de ses rédacteurs. Pour vous y abonner gratuitement, contactez Simone Lovera : [lovera1@conexion.com.py](mailto:lovera1@conexion.com.py).

## Sommaire

- **Couvert Forestier : brève description**
- **Ex Silvis : une interférence létale**, Miguel Lovera, coordinateur, Global Forest Coalition
- **De notre savoir dépend notre survie**, Helen Leake, International Alliance of Indigenous and Tribal Peoples of the Tropical Forests
- **CoP-10 sur le Climat : la fête d'un côté, les affaires de l'autre**, Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition / Friends of the Earth-New Zealand.
- **L'initiative du Mexique montre au FNUF comment coopérer avec la société civile**, Andrei Laletin, Ami des forêts sibériennes, Russie
- **Ramifications : les forêts pour les gens, message du Forum social mondial**, Soumitra Ghosh, National Forum of Forest People and Forest Workers, Inde
- **Plein de GURT mais point de cran**, Miguel Lovera, Coordinateur, Coalition mondiale des forêts
- **Blocage à la participation autochtone sur l'accès et le partage des bénéfices**, Aroha Te

*Pareake Mead, Call of the Earth/Llamado de la Tierra, Aotearoa/Nouvelle-Zélande*

- **Le PNUE et la supercherie du Millénaire**, Simone Lovera, Friends of the Earth International
- **Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts : maintien du désaccord international sur les bois tropicaux**
- **Calendrier de réunions sur les forêts**

## Ex Silvis : une interférence létale

*Miguel Lovera, coordinateur, Global Forest Coalition*

Je n'en croyais pas mes yeux.

Le gouvernement des États-Unis applaudissait l'initiative de l'UE de réduire radicalement la dette extérieure des pays du Sud, reconnaissant que ce pays était, ainsi que l'UE, responsables d'avoir prêté de l'argent à des gouvernements fantoches pendant leur croisade contre le communisme. Ils avaient convenu aussi de réduire leur consommation de bois et de pâte de 73%... ce qui était raisonnable, mais incroyable quand même !

Le gouvernement brésilien, au nom du G-77 et de la Chine, proposait de diminuer l'abattage industriel et le défrichage agricole, dans leurs territoires et ceux des peuples autochtones.

Un représentant de l'OCDE demandait que le Nord élimine le dumping et les subsides à l'agriculture juste avant que le secrétariat des négociations annonce le lancement d'une définition des forêts, convenue au plan mondial et par tous les secteurs, fondée sur des critères solides en matière de société et d'environnement, qui excluait les grandes plantations industrielles d'arbres.

J'étais si extasié que je me suis précipité derrière le stand de l'exposition des « Casques verts » – brigade de l'ONU contre l'extraction forestière – pour hurler mes félicitations au président Lula, qui était déjà vieux, et à la présidente Hillary Clinton, véritables éminences grises de l'accord. Mais je me suis heurté au mannequin au casque vert, qui

m'est tombé sur la tête. Soudain, je me suis réveillé en gémissant de douleur. Ce n'était qu'un rêve...

Et quel rêve ! La réalité des négociations actuelles de l'ONU en matière de forêts ressemble plutôt à un cauchemar, une grosse farce à vendre au public comme la panacée pour enrayer la déforestation et la dégradation des forêts, avec des arguments aussi trompeurs que ceux utilisés pour justifier l'invasion de l'Iraq.

Comme par le passé, les défenseurs de la nouvelle convention sur les forêts proposée par l'ONU allèguent que celle-ci apporterait, comme par magie, les millions nécessaires à l'implantation d'une gestion forestière sensée, et que, d'une manière ou d'une autre, tout le monde est déjà d'accord sur ce que c'est qu'un aménagement forestier durable.

Comme par le passé aussi, rien n'indique d'où va sortir cet argent, si ce n'est d'une diminution du budget de l'aide au développement, destiné en principe à autre chose.

Bien entendu, on parle encore de nouvelles aires protégées et d'une poignée d'autres projets visant à susciter la participation des peuples autochtones. Malheureusement, cette « participation » semble consister à leur offrir des postes de porteurs et de guides et à leur soutirer des informations que les entreprises puissent breveter.

Donc, je ferais mieux de retourner au lit.

Remarquons malgré tout qu'il y a quelque crédit à accorder aux défenseurs de la convention sur les forêts, ou du moins à leurs intentions. Beaucoup d'entre eux semblent vraiment disposés à essayer de négocier l'arrêt de la déforestation et de la dégradation des forêts. Il y a des propositions authentiques de reconnaissance des territoires des peuples autochtones, de leur propriété intellectuelle et de leurs droits coutumiers.

Mais alors, pourquoi les gouvernements et les entreprises s'entêtent-ils à perdre du temps en négociant une convention sur les forêts ? Qui va l'emporter, le Dr. Jekyll ou Mr. Hyde ?

Ne retombons pas dans le cauchemar des extinctions massives, des catastrophes naturelles, du changement climatique, de la sécheresse et des sols ruinés. Ce qu'il faut pour arrêter la déforestation et la dégradation des forêts, c'est de changer cette vision schizophrène que nous avons des forêts, que nous voyons comme un recouvrement du sol sans valeur ou comme une mine de bois. Nul besoin de nouveaux instruments légalement contraignants sur les forêts : pour commencer à les protéger, il suffit de respecter les droits élémentaires de l'homme.

## **De notre savoir dépend notre survie**

*Helen Leake, International Alliance of Indigenous and Tribal Peoples of the Tropical Forests*

Accusant les organes des Nations unies de « traiter la connaissance traditionnelle de manière fragmentaire, sans reconnaître son caractère holistique et ses liens indissolubles avec nos droits collectifs en tant que peuples », les représentants des peuples autochtones, réunies en décembre dernier au Costa Rica, ont lancé un appel retentissant pour que soient respectés leur autodétermination, leurs droits territoriaux collectifs et le principe de leur consentement bien informé avant toute décision touchant à leurs terres, et pour qu'il soit reconnu qu'ils sont les détenteurs d'un savoir qu'ils ne permettront pas d'extraire ni de commercialiser.

Ils ont dit que, bien que les peuples autochtones « offrent des solutions concrètes à beaucoup des problèmes auxquels l'humanité se voit aujourd'hui confrontée », y compris la gestion des forêts, ils sont nombreux à subir la dépossession, la détérioration de leurs terres, les harcèlements et l'emprisonnement.

Les délégués autochtones ont fait ces déclarations lors de la rencontre organisée par l'Alliance internationale des peuples autochtones et tribaux des forêts tropicales, l'Association Ngobegue et le gouvernement du Costa Rica, qui visait à examiner le travail du Forum des Nations unies sur les Forêts (FNUF), d'autres initiative internationales concernant les connaissances traditionnelles en matière de forêts, et leur mise en oeuvre au plan national.

De cette rencontre, qui a comporté une réunion d'experts et une réunion préparatoire autochtone de deux jours, a donné lieu à la Déclaration de Corobicí, un document consensuel qui porte le nom d'un leader indigène du peuple Huetar du Costa Rica (voir ci-dessous).

Les délégués ont formulé également des recommandations détaillées à l'intention du FNUF, de la Convention sur la diversité biologique, de la FAO et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, des gouvernements nationaux, des donateurs et des organisations de peuples autochtones. Ils ont demandé :

- La participation des peuples autochtones, au niveau national, à la formulation et la mise en oeuvre des politiques forestières ;
- des droits fonciers sûrs et un cadre pour les droits aux ressources qui garantissent les droits des peuples autochtones à leur terres et territoires ;

- la coopération et la collaboration entre les agences de coopération pour qu'elles appliquent toutes les meilleures pratiques ;
- la participation du Forum permanent de l'ONU pour les questions autochtones à la coordination des questions qui impliquent ou qui affectent les peuples autochtones ;
- le soutien de systèmes qui génèrent de la protection des connaissances qui évitent la superposition des activités des diverses agences, et
- la pleine participation des peuples autochtones à tous les arrangements internationaux en matière de forêts, au moyen d'une adoption plus poussée des méthodes déjà utilisées au plan international.

Les délégués ont remarqué que, depuis la création du Forum permanent des Nations unies pour les questions autochtones, on dispose d'un mécanisme, doté d'un budget approprié, pour la coordination et la liaison entre les divers organes de l'ONU qui s'occupent des connaissances traditionnelles en matière de forêts et de la protection des systèmes de connaissance autochtones.

## **La Déclaration de Corobici**

### **Préambule**

Nous, les peuples autochtones, rassemblés ici à San José, Costa Rica, réaffirmons les principes contenus dans la Déclaration de Kari Oca, la Déclaration de Leticia, la Déclaration de Kimberley, le Plan des peuples autochtones sur la mise en oeuvre du développement durable et le Plan d'action de Wendake. Les peuples autochtones contribuent à la gestion durable et à la protection de forêts à travers une série d'actions telles que la défense communautaire des forêts, des consultations nationales, la documentation des études de cas, et l'application des connaissances autochtones.

Les peuples autochtones offrent des solutions concrètes à de nombreux problèmes auxquels doit aujourd'hui faire face l'humanité. Les peuples autochtones peuvent contribuer de manière significative à un avenir durable pour l'humanité entière, en renforçant leurs rôles à travers une participation efficace dans des domaines tels que la gestion des forêts et le développement durable.

Nous sommes choqués par l'accélération de la détérioration de nos terres, territoires, forêts, ressources hydrologiques et sous-sols ainsi que par les abus continus sur nos droits. L'accès libre et l'utilisation de nos terres, forêts et ressources hydrologiques nous est refusé. L'octroi de titres fonciers est reporté pour favoriser des tiers parties. Les aires protégées, les concessions

d'exploitation pétrolière, forestières et de pêche ainsi que les plantations forestières sont implantées sur nos terres ce qui aboutit à l'expulsion de - et à l'imposition de - mesures de restriction sur nos peuples. On emprisonne et on harcèle arbitrairement les dirigeants et les communautés qui défendent leurs forêts. On criminalise les luttes pour nos droits et nos territoires sont militarisés. L'augmentation du nombre de ces cas et le manque de réparation légale est alarmant, comme l'ont souligné les dirigeants et experts présents à cette réunion.

Nous exprimons nos graves préoccupations à propos de l'attitude des instances des Nations Unies concernant la manière fragmentée dont ils traitent les connaissances traditionnelles, sans reconnaître leur nature holistique et leur unité inséparable de nos droits en tant que peuples.

Nous sommes préoccupés que les processus nationaux et internationaux relatifs aux accords de commerce libre entre les états encouragent l'usurpation et la dégradation de nos forêts, terres et territoires, ainsi que la biopiraterie et l'accès non contrôlé aux ressources génétiques dans nos forêts, terres et territoires.

Les obstacles les plus importants à la mise en oeuvre de normes et mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales des peuples autochtones, sont le manque de volonté politique des états nations, les lois injustes et discriminatoires, et le manque de fonds et de ressources suffisants pour permettre le développement autonome et la participation pleine dans tous les processus.

Les Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts (CTDF) des peuples autochtones sont intimement liées à notre vie. Elles ne peuvent être séparées de notre relation avec nos territoires. Nous insistons sur l'importance des valeurs spirituelles, visions du monde et cosmologies uniques des peuples autochtones, qui sont toutes raccordées au cercle sacré de la vie et enrichissent la diversité culturelle de toute l'humanité. Ces connaissances n'existent pas si elles sont dissociées des peuples et des territoires.

Les Connaissances traditionnelles dans le domaine des forêts des peuples autochtones ne sont pas des marchandises. Elles ne peuvent pas être extraites, documentées et commercialisées. Elles sont liées à notre développement culturel intergénérationnel, à notre survie, à nos croyances, à notre spiritualité et à nos systèmes médicaux. Elles sont inséparables de nos terres et territoires. Leurs utilisations sont limitées aux personnes ayant l'autorité de les utiliser en accord avec notre droit coutumier.

Nos connaissances traditionnelles représentent bien plus qu'un savoir relatif à certaines plantes et

animaux. Elles sont intimement liées au monde spirituel, aux écosystèmes et à la diversité biologique se trouvant sur nos terres et territoires et elles transcendent les frontières nationales. Le détournement fragmenté de ces connaissances constitue un grave abus sur l'intégrité de nos vies, de nos territoires et de notre développement autonome.

Prenant en considération tout ce qui précède, nous exigeons une fois de plus la reconnaissance des principes suivants dans toutes les politiques et questions associées aux CTFD.

### **Principes généraux :**

Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. Nous avons des systèmes légaux et judiciaires basés sur nos droits collectifs à nos territoires et ressources naturelles, y compris les ressources du sous-sol.

L'application du principe du consentement libre, préalable et informé est fondamental dans toutes les décisions qui pourraient toucher nos territoires, terres et forêts et la planification du développement.

La question des connaissances traditionnelles doit être envisagée de manière holistique, inséparable de nos droits en tant que peuples.

Nous sommes les possesseurs et gardiens de nos connaissances traditionnelles, nous sommes ceux qui décident de la nature de leur utilisation et application, et des conditions sous lesquelles on peut y avoir accès. Les peuples autochtones s'opposent à une utilisation des connaissances traditionnelles qui viole la spiritualité et la cosmovision associées aux connaissances traditionnelles.

Nous avalisons une approche basée sur le droit comme moyen le plus approprié pour traiter du thème des forêts et des connaissances traditionnelles, ainsi que des efforts pour éradiquer la pauvreté. Une telle approche reconnaît aussi bien les droits collectifs que les droits individuels des peuples autochtones, qui comprennent nos droits à l'autodétermination, nos droits à utiliser et contrôler nos ressources naturelles, à notre patrimoine culturel, à notre auto-développement, à nos langues et à nos modes de vie traditionnels.

Nous, les peuples autochtones, avons le droit à un développement qui nous est approprié, selon nos propres critères et conditions et à notre rythme, géré et guidé par nos dirigeants, institutions et processus. Notre droit au développement comprend le droit d'utiliser nos forêts, nos ressources hydrologiques et nos sous-sols que nous avons protégés et utilisés de façon durable depuis des siècles, d'une manière que nous estimons appropriée, y compris par des systèmes

d'utilisation des forêts et de gestion des forêts innovateurs et contemporains.

Nous soulignons le besoin de renforcer le rôle critique des femmes autochtones dans la préservation et la transmission des connaissances traditionnelles. Le rôle des anciens et des guides spirituels, comme possesseurs et transmetteurs des connaissances traditionnelles aux générations suivantes, doit également être reconnu.

*Pour plus d'informations en anglais, espagnol et français, voir : [www.international-alliance.org/tfrk\\_expert\\_meeting.htm](http://www.international-alliance.org/tfrk_expert_meeting.htm).*

### **CoP-10 sur le Climat : la fête d'un côté, les affaires de l'autre**

*Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition / Friends of the Earth-New Zealand.*

En décembre dernier, la belle ville de Buenos Aires a accueilli la 10e Conférence des Parties à la Convention de l'ONU sur le changement climatique. Les ONG environnementales du monde entier célébraient les préparatifs pour l'entrée en vigueur, enfin, du Protocole de Kyoto. Mais en fait, qu'est-ce qu'on avait obtenu ? Les engagements pris dans le cadre du Protocole sont-ils vraiment le moyen d'enrayer le changement climatique accéléré, ou bien ce traité n'est-il qu'un exercice d'autosatisfaction, au moment où le réchauffement fait brûler le monde ?

Un conflit de dates a fait coïncider la CoP avec la rencontre sur les connaissances traditionnelles tenue au Costa Rica [voir l'article précédent]. De surcroît, l'absence de communication entre le Secrétariat et les peuples autochtones a exclu ces derniers de la CoP jusqu'à la fin de la première semaine. Il est vrai que nous avons pu nous y inscrire, mais le Secrétariat n'ayant pas reçu un courrier électronique confirmant que nous représentions tous les peuples autochtones du monde, il nous a refusé l'autorisation de nous adresser à la plénière jusqu'à la fin de la première semaine. Ainsi, le Secrétariat a pris sur soi de décider qui était autochtone et qui ne l'était pas. Ce n'est qu'après la rencontre que j'ai compris que les pays colonialistes avaient, une fois de plus, trouvé moyen de nous marginaliser.

Je garde en outre de cette rencontre le souvenir de mon indignation devant les tentatives de l'Arabie saoudite d'obtenir des crédits compensatoires, sous prétexte de frais d'adaptation, pour ne pas extraire du pétrole ; mon désarroi devant l'annonce de l'Italie qu'elle allait se retirer du Protocole après la deuxième période d'engagement, et ma dépression en voyant les ONG environnementales se battre au sujet de la Déclaration de Durban d'octobre 2004, dont une liste croissante de signataires met en question l'efficacité et la justice du cadre entier de

Kyoto [voir [www.sinkswatch.org](http://www.sinkswatch.org)]. Je me rappelle avoir pensé que, tandis que nous étions marginalisés et condamnés à l'auto-isolement à cause des désaccords, du mauvais choix des dates, de la communication déficiente et des amours-propres démesurés, les affaires continuaient leur petit train-train dans les couloirs et les coulisses du centre de conférences.

Il y avait des problèmes importants à résoudre, sur des questions qui toucheront la vie de nos enfants et qui engendreront des réfugiés de l'environnement et des martyrs du climat. Or, nous étions assis là, essayant d'obtenir la permission de participer ou échangeant des coups sournois à propos de la Déclaration de Durban. Franchement les gars, on n'a pas fait le poids.

Le Protocole nous donne la possibilité de discuter, mais les scientifiques gouvernementaux disent maintenant que, à moins de réduire les émissions de 20% au cours des 15 prochaines années, ce sera trop tard.

Il est temps d'enterrer nos fiertés personnelles, d'exiger une communication et une participation appropriées, d'obtenir de nos gouvernements une meilleure représentation et davantage d'action, et de commencer pour de bon à sauver la planète. Si nous ne sommes pas capables de le faire, écartons-nous et laissons la place à un sang nouveau, qui soit plus décidé et plus compétent que nous ne l'avons été à la CoP 10.

Pour plus d'informations, voir : <http://unfccc.int> ou <http://www.sinkswatch.org>.

### **L'initiative du Mexique montre au FNUF comment coopérer avec la société civile**

*Andrei Laletin, Ami des forêts sibériennes, Russie.*

Une réunion utile et productive concernant l'avenir des arrangements internationaux sur les forêts (AIF) s'est tenue dans la ville de Guadalajara, au Mexique, du 25 au 28 juin. Cette «initiative des pays», organisée par le Mexique et les États-Unis, à laquelle ont assisté plus de 160 représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des dénommés groupes principaux – comprenant des ONG, des OPA et des groupes d'affaires – était censée proposer des idées permettant de décider de l'avenir de l'AIF lors du prochain Forum de l'ONU sur les forêts (FNUF-5), qui se réunira à New York du 16 au 27 mai.

Les participants ont débattu des objectifs éventuels de l'AIF, de ses fonctions, ses éléments, ses modes de travail, ses options de financement et son rôle aux plans national et international. Les représentants des groupes principaux ont eu l'occasion de parler au même titre que les représentants des gouvernements et des

organisations intergouvernementales. Grâce à cela, l'atmosphère a été plus animée et favorable à la coopération entre les différents secteurs que dans les réunions officielles du FNUF.

Chaque groupe prévoit maintenant de préparer des rapports à l'intention du FNUF-5 ; il y aura en outre un Forum des parties prenantes, du 12 au 13 mai, soit juste avant le FNUF, où seront exprimés les points de vue de la société civile.

À la séance plénière, qui était courte, les participants ont dit que le rapport final à présenter au FNUF ne devait pas essayer de refléter un consensus mais inclure plutôt tout l'éventail d'opinions exprimées à Guadalajara.

Pour plus de renseignements, visitez le site : <http://www.un.org/esa/forests>

### **Ramifications : les forêts pour les gens, message du Forum social mondial**

*Soumitra Ghosh, National Forum of Forest People and Forest Workers, Inde*

25 janvier 2005 : environ deux cent mille personnes se déversent dans les rues de la ville brésilienne de Porto Alegre. Venus de loin et de près, ils chantent, battent du tambour, dansent, scandent des slogans et marchent, en une symphonie spontanée, sous un ciel qui est un collage panoramique de drapeaux et de bannières. Le cinquième Forum social mondial s'ouvre par la réitération que l'espoir est encore permis, et que le l'hégémonie des riches et puissants, l'agression militaire, l'exploitation et l'inégalité déguisées en libre commerce ne dureront pas jusqu'à la fin du monde. Le Forum proclame en revanche que le monde que les entreprises et les pays riches rejettent comme utopique est plus réel que sa contrepartie mondialisée, et que cette réalité devient de plus en plus manifeste à mesure que se fortifie la lutte des peuples dans toute la planète.

C'est très bien, mais que viennent faire les forêts dans ce discours éminemment social, et peut-être moins social que politique ? Quel rapport y a-t-il entre les préoccupations 'environnementales' et les conflits que ce discours renferme ? Ces marches et ces combats politiques nous disent-ils comment protéger les forêts tropicales qui restent et comment enrayer le réchauffement de la planète ? Comment sauver la biodiversité et réussir la durabilité, tout en sauvegardant les intérêts des peuples, autochtones ou autres, qui dépendent des forêts et des ressources naturelles ?

Après cinq jours de discussions et débats sur les forêts, les terres, l'eau, les mines, la pêche, les droits autochtones, l'égalité des genres, la justice environnementale et la justice climatique, par des militants, des universitaires, des groupes communautaires et des ONG des pays du Sud et

du Nord, il est apparu qu'un scénario grandiose se déploie aujourd'hui dans le monde... pour autant qu'on puisse appeler grandiose le pillage des ressources, des gens et des communautés. Ce scénario démolit les frontières des pays et envahit l'espace social, écologique et culturel des populations, redéfinissant les impératifs de toutes nos luttes.

Ce scénario est l'histoire du capital, dans l'ère de la mondialisation et du libre commerce.

Dans un atelier organisé par les Amis de la Terre International (FoEI), intitulé Nature à Vendre, les panélistes du Paraguay, du Nigeria, de l'Angleterre, de l'Uruguay, de la Colombie et d'ailleurs ont parlé de thèmes apparemment différents : les forêts et les aires protégées, les plantations, les puits de carbone, la militarisation et ainsi de suite. Pourtant, au fond ils parlaient tous de la même chose : la vente de la nature, un scénario cauchemardesque où la horde des sociétés transnationales fond sur les forêts, chantant les mantras de la durabilité, de l'environnement et de la 'participation'.

Ils ont ébauché une vision de parcs nationaux privés séparés par des clôtures produisant d'énormes recettes du tourisme, et de plantations s'étendant sur des centaines de kilomètres, rien que des plantations sans rien de vivant, des monocultures d'eucalyptus ou de pins absorbant le carbone de l'air, un carbone surtout produit par les pays du Nord. Avec l'accès des gens aux forêts et à leurs ressources contrôlé et limité, les services intrinsèques de la nature deviennent des marchandises. Non seulement les objets tangibles – le bois, l'eau, la terre – mais également ce qui est intangible et abstrait, par exemple, le carbone qu'un arbre pourrait stocker, et les plaisirs esthétiques qu'on pourrait tirer d'une forêt. Le capital mondial adopte les mots 'nature' et 'communauté' comme nouveaux slogans publicitaires, et le MARCHÉ corrompt, détourne et récupère les notions familières avec lesquelles les militants étaient à l'aise. Des mots tels qu'environnement, conservation et durabilité deviennent soudain étrangers et agressifs.

Un autre atelier, co-organisé par FoEI et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM), s'est centré sur le problème des forêts et des plantations, considéré comme « une question éminemment sociale ». Des militants communautaires des pays latino-américains et asiatiques ont raconté la même histoire : les entreprises et les institutions financières internationales attaquent la terre, les forêts et les cultures que les communautés défendent. Le message découlant des discussions était clair : les combats pour les forêts, comme tous les combats actuels pour les droits des gens sur les ressources,

ne peuvent pas s'offrir le luxe de l'insularité. Les mouvements ne survivront pas s'ils ne s'unissent pas : ceux des travailleurs agricoles, des paysans sans terre, des communautés autochtones, des pêcheurs, des artisans. Or cela arrive déjà ; des groupes indigènes et des paysans sans terre ont travaillé ensemble au Brésil, en Colombie, au Paraguay, au Costa Rica et en Équateur. En Inde, on tente délibérément de rapprocher davantage les luttes pour la forêt et celles de la classe ouvrière.

L'atelier du WRM, « Une autre profession forestière est possible » – ainsi que la réunion stratégique sur les forêts co-organisée par le WRM, FoEI, le National Forum of Forest People and Forest Workers (Inde) et le Delhi Forum – a analysé les objectifs à long terme des luttes pour la forêt. L'atelier a souligné que la notion de foresterie n'était, historiquement, qu'un rejeton des impératifs industriels et commerciaux, et qu'elle doit aujourd'hui être réorientée en faveur d'un contrôle efficace des ressources forestières par les communautés, car c'est seulement ainsi que les forêts et leur biodiversité pourront être sauvées.

La réunion stratégique sur les forêts – où il y avait des représentants de plusieurs mouvements pour les forêts, groupes communautaires et ONG de 13 pays – est partie de ce même principe. La déclaration de principes de l'Initiative de Mumbai sur les forêts, résultat d'une réunion semblable tenue en 2004 au cours du Forum social mondial, y a été reformulée. D'après cette déclaration révisée, les peuples autochtones et tributaires des forêts doivent être ceux qui décident comment gouverner leur forêt, et les gouvernements doivent garantir que ce soit ainsi. Ces peuples ne veulent pas que les entreprises, les IFI et l'État viennent dans leurs forêts et leur disent de quitter leur foyer, ou leur apportent de faux messages conservationnistes. Les participants à la rencontre ont dit qu'ils pensaient utiliser la Déclaration non seulement dans les mouvements pour les forêts mais aussi dans d'autres organisations soeurs, reliant entre elles toutes les luttes sur ce thème et celles qui s'opposent à la libéralisation, à la privatisation et à la mondialisation.

Défragmenter, jeter des ponts... et inverser l'histoire du marché mondial : pour moi et pour beaucoup de mes collègues, c'était là l'essentiel du FSM de janvier 2005 à Porto Alegre.

### **Plein de GURT mais point de cran**

*Miguel Lovera, Coordinateur, Coalition mondiale des forêts*

Les forêts ne figuraient pas explicitement au programme de la dernière rencontre du groupe d'experts de la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui s'est tenue du 7 au 11 février à Bangkok, Thaïlande. Pourtant, ce qui

s'est passé à risque d'avoir malgré tout des effets sur elles.

Trois points se détachent dans l'ordre du jour de la 10<sup>e</sup> session de l'Organe subsidiaire de la Convention sur la Biodiversité chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA-10) : le climat, la perte de biodiversité et la manipulation génétique.

### **Changement climatique**

Pour commencer, un nouveau Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique et le changement climatique (GSET) s'est assigné la tâche de trouver comment les écosystèmes risquent de supporter aussi bien le changement climatique que les mesures prises pour s'y adapter.

Le groupe prévoit de développer le travail d'un GSET antérieur, qui avait étudié les effets éventuels sur la biodiversité des plans d'atténuation du changement climatique proposés par la Convention de l'ONU, et surtout du projet d'utiliser les terres et les forêts pour le stockage du dioxyde de carbone.

La Finlande a offert de financer le travail du GSET, et beaucoup d'autres pays ont soutenu cette idée. L'Australie et la Nouvelle-Zélande – parlant pour les États-Unis et pour d'autres – ont répliqué que c'était inutile, puisque la Convention sur le changement climatique n'a rien fait encore au sujet de l'adaptation et devrait donc s'occuper elle-même du problème. Heureusement, le reste les a ignorés.

### **Perte de diversité biologique**

Ensuite, le SBSTTA-10 a essayé d'imaginer comment évaluer les progrès effectués pour atteindre le vague objectif de la CDB de « réduire de façon significative », d'ici à 2010, le taux de perte de biodiversité (objectif auquel avait souscrit le Sommet du développement durable de Johannesburg).

Malgré la confusion des arguments des délégués, l'audience a été agréablement surprise lorsque ceux-ci ont conclu que « l'empreinte écologique » des différents pays devait être mesurée pour mieux s'attaquer aux causes de la diminution de la diversité biologique. Il faudra attendre et voir la suite !

### **Des tas de GURT...**

Pourtant, l'OSASTT a failli se ficher dedans lorsqu'il a été question des technologies de restriction de l'utilisation des semences (GURT)

Les GURT rendent stériles les semences produites par des plantes transgéniques. D'après l'industrie biotechnologique, le but est d'éviter les « inconvénients » que causerait la dissémination

dans la nature des arbres et autres espèces génétiquement modifiées.

Or, l'intention réelle de l'industrie est d'obliger les agriculteurs à lui acheter chaque saison le germoplasme dont elle est propriétaire, au lieu de conserver les semences de la récolte précédente. Un GSET antérieur consacré les technologies de restriction avait conclu, de façon tout à fait raisonnable, que les GURT devaient rester au labo, du moins pour l'instant.

Mais à Bangkok, le Canada – au nom des USA et avec l'aide de l'Argentine et de l'Australie – s'est opposé avec véhémence à cette idée et a essayé de minimiser l'importance du rapport, sous prétexte d'irrégularités formelles dans la démarche adoptée par le groupe. Mettant à l'épreuve la patience des autres délégations, ils ont failli réussir à faire passer une recommandation en faveur des essais sur le terrain de variétés de plantes bourrées de GURT et du renforcement des capacités des pays à utiliser la dénommée « technologie terminator ». Le libellé de la recommandation convenait parfaitement aux besoins de l'industrie biotechnologique nord-américaine, dont le texte portait clairement l'empreinte.

Heureusement pourtant, le Pérou, la Norvège, Cuba, le Liberia et la Communauté européenne se sont opposés à la recommandation et la raison a prévalu : les GURT resteront dans le labo.

### **... mais point de CRAN**

L'OSASTT étant le principal organe de consultation de la Conférence des Parties à la CDB, je me retrouve toujours en train d'espérer qu'il fera des recommandations sensées, fondées sur des arguments scientifiques, sur les questions essentielles. À Bangkok, je voulais que les gouvernements soient alertés sur la gravité des risques que nous courons en raison du changement climatique. Je voulais un front uni de scientifiques concernés s'élever contre les menaces de la « technologie terminator ». Je voulais voir des objectifs concrets, du genre 50% moins de déforestation d'ici à 2010.

Malheureusement, tout cela exige du courage politique ; or demander du cran aux scientifiques du OSASTT revient à demander la lune. Je crains fort que l'avenir ne nous réserve que davantage de rapports, davantage de critiques floues et davantage de décisions de compromis.

Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.biodiv.org>.

### **Blocage à la participation autochtone sur l'accès et le partage des bénéfices**

*Aroha Te Pareake Mead, Call of the Earth/Llamado de la Tierra, Aotearoa/Nouvelle-Zélande*

La dernière rencontre, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), sur le partage des bénéfices découlant de la biodiversité a montré comment une poignée de pays peuvent saper toute tentative de rendre plus démocratiques les négociations internationales.

Lors de la 3<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages (APA) de la CDB, qui s'est tenue à Bangkok (Thaïlande) du 14 au 18 février, les participants autochtones se sont plaints que leurs « propositions principales » étaient ignorées.

Les délégués autochtones, représentés par le Forum international des autochtones pour la biodiversité (FIAB), ont manifesté leur inquiétude que le régime international proposé pour l'accès et le partage des bénéfices ne mène à de « grosses violations » des droits autochtones, « inhérents et inaliénables », de propriété de la terre, des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles. Réclamant « des discussions beaucoup plus poussées... avec la pleine participation des peuples autochtones », ils ont affirmé leur « droit de refuser l'accès à leurs terres, territoires, connaissances et ressources ». Ils ont affirmé qu'ils n'étaient pas venus à la réunion « pour faciliter l'accès à notre savoir ni aux ressources génétiques de nos territoires ».

Le FIAB a protesté ensuite que le texte du nouveau régime ne comportait aucun engagement ferme des parties à respecter les obligations en matière de droits de l'homme. Ceci bat en brèche l'exigence que tout régime international proposé réussisse la conformité entre les droits de l'homme et la législation sur l'APA.

De même le FIAB a exprimé des doutes sur l'efficacité du certificat proposé par la CDB pour identifier l'origine du matériel génétique dans les demandes de brevets à respecter les lois et les pratiques coutumières des peuples autochtones.

Le FIAB a proposé que la participation des autochtones au groupe de travail soit portée au niveau de celle d'un autre groupe de la CDB, qui travaille sur l'Article 8(j) (connaissances traditionnelles et ressources génétiques), au lieu d'être limitée à une intervention collective pour chaque point de l'ordre du jour. Il a énoncé les propositions suivantes :

- que des coprésidents autochtones soient nommés par le caucus des peuples autochtones ;
- que des représentants des peuples autochtones soient invités de façon informelle à participer comme Amis du Président ;
- que des représentants des peuples autochtones soient invités de façon informelle à intégrer le

comité d'Amis du président dans les groupes de travail, les sous-groupes de travail et les groupes de rédaction ;

- que les représentants autochtones bénéficient d'appui administratif ;
- que la procédure concernant l'ordre des interventions soit modifiée.

Ces propositions ont été lues dans les deux sous-groupes de travail le deuxième jour de la rencontre, et les Parties ont été fortement encouragées à les appuyer. Lors de la session plénière du dernier jour, aucun pays ne s'y est opposé, mais certains pays influents du Nord ont demandé du temps pour en considérer les implications. Le Canada est tombé très bas du point de vue de la diplomatie en prétendant que c'était la première fois qu'il entendait cette proposition, et en se plaignant de la vitesse de la lecture qui empêchait d'en comprendre le contenu. Bien que la Suisse ait apporté son appui en rappelant aux délégués que la proposition avait déjà été débattue en profondeur, du fait de l'attitude du Canada et de la tiédeur et l'ambiguïté de l'appui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande aucune décision n'a été prise pour accroître la participation des autochtones.

Dans sa déclaration finale, le FIAB s'est déclaré inquiet que les Parties n'aient pas réussi à s'accorder sur la demande de soutien à la participation pleine et effective des peuples autochtones, mais a ajouté qu'il comptait qu'à l'avenir les Parties allaient examiner la proposition en toute bonne foi.

Les peuples autochtones n'ont pas été les seuls forcés à se taire sur l'APA : une semaine après la réunion, Klaus Toepfer, directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), a dû retirer, poussé par les États-Unis, sa déclaration à la plénière d'ouverture suivant laquelle « la conservation de la diversité biologique demandée par la CDB n'est pas possible sous un régime de droits privés monopolistiques ».

Toepfer avait expliqué que les accords sur les droits de propriété intellectuelle ayant trait au commerce (ADPI) de l'Organisation mondiale du Commerce étaient contredisant la CDB. La déclaration de Toepfer, applaudie par les délégués des ONG et de beaucoup de pays du Sud, n'a pas tardé à tomber sous les attaques des pays du Nord.

*Pour plus d'informations visitez le site :*

<http://www.biodiv.org>

**Le PNUE et la supercherie du Millénaire**  
*Simone Lovera, Friends of the Earth International*

Les aspects environnementaux devraient être intégrés à tous les efforts pour atteindre les huit objectifs de développement du Millénaire (ODM), convenus en 2000 par les chefs d'État au Sommet du Millénaire de l'ONU. Tel était le message principal de la soixantaine de ministres de l'environnement réunis à Nairobi du 21 au 25 février pour la 23<sup>e</sup> session du Conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement / Forum ministériel mondial sur l'environnement.

D'autres conclusions de la réunion ministérielle étaient moins encourageantes. La partie affaires de la rencontre a été dominée par les luttes habituelles sur l'argent, les crédits, les budgets et les ressources financières, et par la question de savoir si le PNUE devrait recevoir des contributions financières obligatoires et différenciées de tous les pays, et s'il devait être transformé en une agence spécialisée.

Mais la réunion a bien adopté le plan stratégique de Bali sur le renforcement de capacité et le transfert de technologies, qui donne au PNUE le mandat d'aider les pays à s'équiper pour lutter contre des problèmes d'ordre environnemental, tels que la déforestation et autres pertes de biodiversité. Malheureusement, le plan ressemble à un squelette sans chair, comme l'a bien noté le Bulletin des Négociations de la Terre. En l'absence de financement et de directives claires, les efforts de renforcement des capacités du PNUE manqueront d'efficacité et d'impact politique.

### **Le PNUE et les forêts**

Le manque de chair du plan de Bali est inquiétant aussi pour ceux qui s'occupent des forêts. Le PNUE consacre toujours très peu de ressources à ces écosystèmes, qui sont le foyer de plus de 60% de la diversité biologique terrestre de la planète. Il ne peut donc pas continuer à mener les débats sur la forêt, bien qu'il soit censément le principal organisme international officiel pour les questions environnementales. C'est la raison pour laquelle la politique forestière intergouvernementale s'est centrée, à tort, sur le bois et l'exploitation forestière industrielle conventionnelle.

Il est également inquiétant que le premier rapport sur les progrès effectués pour enrayer la perte des forêts (l'un des quatre aspects concrets de l'objectif du Millénaire d'atteindre la durabilité environnementale d'ici à 2015) se borne à compter des arbres, au lieu de fournir des données plus sérieuses sur les forêts. Étrangement, ce rapport affirme que le but a été atteint en Asie orientale, alors qu'il est connu que des pays comme la Chine n'ont compensé la perte dramatique de leurs forêts réelles que par la plantation généralisée de

monocultures d'arbres, y compris des arbres génétiquement modifiés.

Ce lapsus faisait contraste avec la déclaration de Klaus Toepfer, directeur exécutif du PNUE, qui avait signalé au cours d'une conférence de presse antérieure à la rencontre ministérielle qu'il faut distinguer les forêts des monocultures d'arbres, en raison surtout de leurs effets différents sur les bassins versants.

### **Forêts, plantations et pauvreté**

Tout le long des consultations ministérielles, les ministres ont signalé le rôle crucial des écosystèmes pour l'atténuation de la pauvreté. Bakary Kante, directeur du PNUE, a décrit qu'au temps de sa jeunesse, au Sénégal, sa famille vivait très bien avec un revenu par jour d'environ 12 dollars, tout simplement parce qu'ils trouvaient dans les forêts et autres écosystèmes des environs tout ce qu'il leur fallait.

La remarque de Kante aurait dû rappeler aux ministres que la perte des forêts et de l'accès des femmes et des hommes pauvres à la forêt mène à l'appauvrissement. Le remplacement des forêts biologiquement diverses par des plantations d'arbres génétiquement modifiés provoque un appauvrissement équivalent. Pour prendre au sérieux les objectifs de développement du Millénaire, il est indispensable de superviser à partir d'informations réelles sur les forêts les progrès (ou les reculs) effectués vers l'accomplissement de l'objectif n° 14.

### **Comptes rendus d'autres réunions sur les forêts**

#### **Maintien du désaccord international sur les bois tropicaux**

Pour l'instant, l'ONU n'a fait aucun progrès réel dans la négociation d'un accord remplaçant l'Accord international sur les bois tropicaux (AIBT), qui arrive à expiration en décembre 2006.

Les délégués présents à la deuxième partie de la Conférence des Nations unies pour la négociation d'un accord devant succéder à l'AIBT, qui s'est tenue du 14 au 18 février à Genève, Suisse, n'ont pas réussi à décider si l'accord devait être étendu pour inclure les services environnementaux ou même les forêts en général. Ils ont pareillement échoué à se concerter sur les arrangements financiers, les droits de vote et l'obligation des pays à présenter des statistiques et d'autres informations sur les bois tropicaux. Les négociations de cet accord vieux de onze ans seront reprises en juin.

*Pour plus d'information visitez le site : <http://www.unctad.org/>.*

## Calendrier de réunions sur les forêts

Pour plus d'informations sur les rencontres intergouvernementales visitez le site : <http://www.iisd.ca/linkages>.

- La 17<sup>e</sup> session du Comité des Forêts de la FAO aura lieu du 15 au 19 mars 2005 à Rome, Italie. Pour plus d'information visitez le site : <http://www.fao.org/forestry>.
- Une réunion internationale d'experts sur des mécanismes innovants de financement de la conservation des forêts se tiendra du 29 mars au 1<sup>er</sup> avril 2005 à San José, Costa Rica. La réunion est censée produire un rapport à l'intention du FNUF. Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.un.org/esa/forests/gov-unff.html>.
- Un atelier de l'OIBT sur les approches par étapes devant être appliquées à la certification aura lieu du 19 au 21 avril 2005 à Berne, Suisse. Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.itto.or.jp>.
- La 4<sup>e</sup> session de l'Instance permanente sur les questions autochtones se tiendra du 9 au 20 mai 2005 à New York, USA. Pour plus d'information visitez le site : <http://www.un.org/esa/socdev/unpfii>.
- La 5<sup>e</sup> session du Forum de l'ONU sur les Forêts se tiendra du 16 au 27 mai 2005 à New York, USA. Elle sera précédée par un forum des parties prenantes, les 12 et 13 mai. La réunion se penchera, entre autres, sur les arrangements institutionnels de suivi, dont la possibilité d'instrument légalement contraignant relatif aux forêts. Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.un.org/esa/forests>.
- La 22<sup>e</sup> session des Organes subsidiaires de la Convention cadre sur le changement climatique se tiendra du 19 au 27 mai 2005 à Bonn, Allemagne. Pour plus d'informations visitez le site : <http://unfccc.int>.
- La 38<sup>e</sup> session du Conseil international des Bois tropicaux aura lieu du 21 au 24 juin à Brazzaville, République du Congo. Pour davantage d'informations visitez le site : <http://www.itto.or.jp>.

### Comité de rédaction :

- Simone Lovera, Friends of the Earth International
- Larry Lohmann, The Corner House, Royaume-Uni
- Ricardo Carrere, Mouvement mondial pour les forêts tropicales, Uruguay
- Sandy Gauntlett, Pacific Indigenous Peoples Environment Coalition, Aotearoa/Nouvelle-Zélande
- Andrei Laletin, Amis des Forêts sibériennes, Russie

Cette lettre a été publiée grâce au soutien financier de l'Institut néerlandais de coopération.